Secrétariat général



**Fourniture de lanceurs mono-coup de calibre 40 mm et de viseurs électroniques destinés aux services de la sécurité intérieure et de la direction de l’administration pénitentiaire**

**ANNEXE 2 AU REGLEMENT DE LA CONSULTATION**

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**

**LOT 2 : Viseur électronique**

**I - Introduction**

Le présent CRT vise à :

* Permettre au candidat d’apporter une réponse aux exigences techniques (sans préjudice des échantillons à fournir).
* Préciser la forme de la réponse attendue, et son mode d’évaluation par l’Administration.

Le besoin spécifié dans le CCTP est exprimé selon deux types d’exigences :

Les **exigences impératives** sont des exigences **obligatoires** dont le non-respect entraîne l’élimination de l’offre. Le non-respect d’une seule exigence impérative suffit à éliminer l’offre.

Les **exigences souhaitables** donnent lieu àévaluation qui permettent de différencier et de hiérarchiser les offres. Les points obtenus permettent d’établir le classement des candidats conformes.

L’Administration précise dans le CRT la forme de la réponse attendue pour chacune des exigences et les modes d’évaluation qui seront utilisés, décrits ci-dessous :

1. Via l’échantillon : La conformité à une exigence impérative est vérifiée au moyen d’un examen de l’échantillon (assorti ou non de tests).

1. Via une certification : la conformité est vérifiée au moyen des certificats et attestations fournis par le candidat (rédigés ou traduits en langue française). Ces documents obligatoires revêtent l’une des formes suivantes :

* Certificat de laboratoire
* Fiche technique produit
* Rapport documenté de test interne.

L’Administration pourra procéder à ses propres tests dans ses laboratoires, ou dans tout laboratoire qu’elle aura désigné, afin de confirmer le document fourni par le candidat.

1. Via le dossier technique : La conformité à une exigence impérative est vérifiée au travers du dossier technique fournit par le candidat détaillant les caractéristiques de son produit. Des tests de vérification pourront être réalisés par l’administration sur les échantillons.

Lorsque le respect d’une norme est demandé, le candidat qui se prévaut d’une norme équivalente doit expliquer et démontrer cette équivalence, en appui de sa réponse.

L’Administration pourra procéder à ses propres tests dans ses laboratoires, ou dans tout laboratoire qu’elle aura désigné, afin de confirmer la correspondance du document fourni par le candidat.

**IMPORTANT** : Le dossier technique de chaque candidat est constitué de manière à ce que chaque réponse à une exigence renvoie à un document (ou un extrait de document) précisément référencé et identifié. Les documents fournis sont impérativement rédigés ou traduits en langue française.

**II – Lot 2 : Viseur électronique**

1. **– Les exigences impératives**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| N° d’exigence | Description | Modalités d’examen de la réponse | Réponse du candidat |
| 49 | Le viseur électronique porte un numéro de série (ou de matricule) permettant d’assurer son suivi. Ce numéro doit être visible lorsque le viseur électronique est monté sur le LBD. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 50 | Chaque viseur électronique est conditionné dans une mallette individuelle rigide, qui contient les éléments suivants :  - une notice technique d’entretien et d’utilisation en langue française sur un support papier plastifié ;  - une clé permettant de monter ou démonter le viseur électronique sur l’arme si nécessaire. La documentation est également accessible via un QR code inscrit sur chaque mallette individuelle. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 51 | Le viseur électronique se fixe directement (sans interface supplémentaire) sur le rail de montage de type “MIL STD PICATINNY 1913" sur la partie supérieure du LBD. Il est compatible avec tous les lanceurs en dotation dans les forces, notamment les LBD B&T GL 06 et COUGAR 40 d’Alsetex. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 52 | Le viseur électronique ne doit pas être détachable de l’arme sur laquelle il est fixé sans outil, afin d’interdire le déplacement volontaire ou involontaire du point de fixation initial. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 53 | La mise en place et l’extraction du viseur électronique du rail PICATINY ne peut être réalisée que par l’utilisation des outils du kit de montage fourni avec le viseur électronique. | Via la documentation technique |  |
| 54 | Le viseur électronique est étanche, il est certifié IP67, ou équivalent. | Via la documentation technique |  |
| 55 | La tourelle de réglage d’élévation et la tourelle de réglage latérale sont protégées contre les chocs et contre des modifications de réglage accidentelles. Seul un personnel qualifié désigné par l’administration peut effectuer les réglages des viseurs électroniques sur les armes. | Via la documentation technique |  |
| 56 | Le viseur électronique présente une grande résistance aux chocs : il dispose d'une protection (fixe ou amovible) des lentilles translucides pour éviter les chocs. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 57 | Le viseur électronique ne présente pas d'aspérité ni d’arête vive. | Via l’échantillon |  |
| 58 | La hauteur de l’optique par rapport au rail n’est pas imposée. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 59 | La poids du viseur électronique (sans batterie) ne peut excéder 300 grammes (+10%). | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 60 | Le viseur électronique fonctionne sans défaillance dans un intervalle de températures compris entre -20°C et + 50 °C. | Via la documentation technique |  |
| 61 | Le viseur électronique est alimenté par une ou des batteries dont le format n’est pas propriétaire au fabricant ou distributeur. Il peut s’agir de batteries CR2032, CR123, AA, AAA (liste non exhaustive). | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 62 | L’insertion et le changement des batteries alimentant le viseur électronique s’effectue sans qu’il soit nécessaire de séparer le viseur électronique de l’arme. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 63 | Le réglage du point d'impact est réalisé au moyen d’un dispositif assurant un ajustement en élévation et en dérive. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 64 | La mise en fonction du viseur électronique est aisée et rapide. Un réglage de brillance permet de voir le réticule en cas de forte luminosité (contre-jour) ou de basse luminosité, sans affecter le point d’impact. | Via la documentation technique |  |
| 65 | Le viseur électronique assure une visée de type "deux yeux ouverts" au travers des lentilles translucides, grâce un réticule de type "point rouge" inscrit dans un cercle qui se superpose visuellement sur la cible. Les dimensions minimales de la fenêtre d’acquisition de la cible ne sont pas imposées. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 66 | Le réticule principal ou unique est compris entre 1 et 2 MOA (minute d'angle) pour éviter d’occulter la situation en cours une distance supérieure 40 mètres. Le cercle est compris entre 65 MOA et 70 MOA. | Via la documentation technique |  |
| 67 | Les réglages accessibles à l’opérateur (mise en route/ brillance) peuvent se faire au moyen de la main faible. | Via l’échantillon |  |
| 68 | Le système de visée doit permettre à l’opérateur une visée les 2 yeux ouverts, afin d'assurer une prise en compte rapide de tout mouvement ou élément périphérique. Il ne présente pas de grossissement pour ne pas créer de distorsion visuelle. | Via l’échantillon |  |
| 69 | Les réglages accessibles à l’opérateur sont réalisables avec des gants. | Via l’échantillon |  |
| 70 | Le viseur électronique est de couleur sombre, non réfléchissante. | Via l’échantillon |  |
| 71 | Le viseur électronique est garanti deux ans. | Via la documentation technique |  |

1. **– Les exigences souhaitables**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| N° d’exigence | Description | Modalités d’examen de la réponse | Réponse du candidat |
| 72 | La masse du viseur électronique est la plus légère possible. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 73 | La mise en route du viseur électronique est la plus aisée et la plus rapide possible. | Via l’échantillon |  |
| 74 | L’insertion et le changement des batteries alimentant le viseur électronique sont aisés et rapides à mettre en œuvre. | Via l’échantillon |  |
| 75 | Le viseur électronique permet à son utilisateur d’estimer aisément la distance de tir avec le réticule lumineux au travers du dispositif d’amplification focale. | Via l’échantillon |  |
| 76 | Quelles que soient les conditions de luminosité (jour ou crépuscule), la lisibilité et la visibilité du réticule du viseur électronique sont les plus claires possibles. | Via l’échantillon |  |
| 77 | Le viseur électronique assure au tireur, porteur d’un casque de maintien de l’ordre, une visée la plus confortable et naturelle possible. | Via l’échantillon |  |

**---------**